

[L'ancien patron d'Air Algérie se bat pour un titre de séjour France](#)

Posté par: Touareg

Publiée le : 22/6/2009 21:34:45

« Je ne me considère pas comme un sans-papiers mais comme une personne dépossédée de ses papiers. » Mourad Foudala a le sens de la nuance. Cet homme de 59 ans, ancien patron de la compagnie aérienne Air Algérie, à Toulouse, traverse depuis près de deux ans une zone de forte turbulence. Il se bat avec sa famille pour obtenir en bonne et due forme un titre de séjour que la préfecture tarde à lui fournir. Alors qu'il tombe gravement malade en 2005, Air Algérie met fin à son contrat de travail après trois ans d'activités, boulevard de Strasbourg. Son titre de séjour arrive à expiration fin 2007. Considéré comme sans-papiers par l'administration depuis cette date, Mourad Foudala, « imprégné des valeurs républicaines et respectueux du droit français », comme l'attestent de nombreuses lettres de soutien envoyées à la préfecture, s'estime victime « d'une politique du chiffre. » En avril, il est placé en garde à vue avec sa famille par la police aux frontières. » Son épouse qui avait décroché un CDI en tant qu'aide à domicile ne peut plus travailler faute de papiers en règle. Son bulletin de paie lui est toutefois envoyé tous les mois avec un salaire de zéro euro. « Malgré les promesses d'embauche de la société de mon épouse, nos attaches familiales en France, mon dossier médical sérieux et de nombreux appuis dont un parrainage, l'administration et la justice ne veulent toujours rien savoir », se désespère, Mourad Foudala.

Dernièrement, le tribunal administratif a confirmé l'arrêté préfectoral visant à lui refuser le renouvellement de son titre de séjour. Motif : « Pas de contrat de travail, pas de carte. »

« J'ai fait appel de cette décision », dit-il. Aujourd'hui, « cette affaire nous ronge. La police peut revenir à tout moment. Mais je ne me cache pas, nous ne sommes pas des délinquants. » Pour prouver encore une fois son attachement à la culture française, l'ancien directeur d'Air Algérie s'est inscrit à la fac de lettres et prépare pour septembre un mémoire sur l'écrivain et dramaturge Corneille. « France, as-tu du cœur ? »

Espoir ?

Contactée à propos de cette affaire longue et délicate, la préfecture indique « qu'une solution » pourrait être proposée rapidement à Mourad Foudala, son épouse et son fils mineur. « Un aménagement de statut » pourrait ainsi permettre à cette famille de résider en France, après plus de deux ans de combat et plusieurs obligations à quitter le territoire français (OQTF).

www.ladepeche.fr